



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Napierville du 2 Avril 2020 à 16h00 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| - Conférence Web | - Serge Brault |
| - Ghislain Perreault | - David Dumont |
| - Daniel Dumontier | - Présent physiquement |
| - Marthe Tardif | - Mario Dufour |

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 2 AVRIL 2020

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2020
3. Loisirs
 - a) Fête Nationale : Devis technique
4. Incendie
 - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies
 - b) Service de Sécurité incendies : Achat tenues intégrales de combats
 - c) Service de sécurité incendies : Achat de bottes
5. Urbanisme
 - a) Rapport de la responsable de l'urbanisme
6. Travaux publics
 - a) Rapport du Directeur des travaux publics
 - b) Collecte RDD
 - c) Nettoyage de conduites sanitaires et pluviales avec inspections télévisées
 - d) Entretien du parc du Groupe-électrogène CAT
7. Comptes à payer (Municipalité)
 - a) Comptes à payer pour le mois d'avril 2020
 - b) Comptes payés durant le mois de mars 2020
8. Commission scolaire des Grandes-Seigneuries : Échange de terrain – Mandat Planitaxe
9. Adoption du règlement d'emprunt #436 : Reconstruction piscine extérieure et bâtiment de service
10. Fermeture parc municipaux
11. Varia



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

12. Public: Période de questions

13. Levée de l'assemblée

2020-04-113 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2020-04-113 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel et en laissant l'item *Varia* ouvert.

ADOPTÉE

2020-04-114 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2020

Résolution #2020-04-114 : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2020

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 mars 2020.

ADOPTÉE

Loisirs

Loisirs

2020-04-115 Fête Nationale : Devis technique

Résolution #2020-04-115 : Fête Nationale : Devis technique

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service des loisirs à procéder à une dépense de 5 702.76\$ taxes incluses pour le devis technique des artistes, lors des festivités de la Fête nationale suivant soumission d'événement de L.B. Production numéro 923955.

Il est également résolu que copie de cette résolution soit transmise à la Municipalité de St-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Incendie

Incendie

Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

Monsieur le conseiller Mario Dufour fait la lecture du rapport du Directeur du service de sécurité incendies pour le mois d'avril 2020.

2020-04-116 Service de Sécurité incendies : Achat tenues intégrales de combats

Résolution #2020-04-116 : Service de Sécurité incendies : Achat tenues intégrales de combats

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale de délégation de compétence survenue entre la Municipalité de Napierville et la Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu effective au 1^{er} avril 2020;

CONSIDÉRANT QU'afin de couvrir adéquatement le nouveau territoire desservi des effectifs supplémentaires seront requis;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à l'achat de tenues intégrales de combat;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service de Sécurité incendies à procéder à l'achat d'habits de combat, casques, courroies et parties faciales, auprès de la compagnie Aréo-Feu ltée, pour les nouveaux pompiers qui seront embauchés dans les prochaines semaines, et ce, pour un montant maximal de 25 000\$;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville;

ADOPTÉE

2020-04-117
Service de
sécurité
incendies :
Achat de bottes

Résolution #2020-04-117 : Service de Sécurité incendies : Achat de bottes

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale de délégation de compétence survenue entre la Municipalité de Napierville et de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu effective au 1^{er} avril 2020;

CONSIDÉRANT QU'afin de couvrir adéquatement le nouveau territoire desservi, des effectifs supplémentaires seront requis;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à l'achat de bottes;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service de sécurité incendies à procéder à l'achat de bottes auprès de la compagnie *L'Arsenal* pour les nouveaux pompiers qui seront embauchés dans les prochaines semaines, et ce, pour un montant approximatif de 3 000\$;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville;

ADOPTÉE

Urbanisme

Urbanisme

Rapport de la
responsable de
l'urbanisme

Rapport de la responsable de l'urbanisme

Madame Chanelle Leclerc fait son rapport pour le mois d'avril 2020.

Travaux publics

Travaux publics

Rapport du
Directeur des
travaux publics

Rapport du Directeur des travaux publics

Monsieur Serge Bouchard, Directeur des travaux publics fait son rapport pour le mois de avril 2020.

2020-04-118
Collecte RDD

Résolution #2020-04-118 : Collecte RDD

CONSIDÉRANT QU'annuellement, la Municipalité procède à la récupération de résidus domestiques dangereux dont les citoyens veulent se départir;

CONSIDÉRANT QU'une firme spécialisée pour la récupération de ces matières doit être engagée à cet effet;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à engager la firme Clean Harbor pour la collecte des résidus domestiques dangereux qui se tiendra le samedi 26 septembre 2020.

ADOPTÉE

2020-04-119 Nettoyage de conduites sanitaires et pluviales avec inspections télévisées

Résolution #2020-04-119 : Nettoyage de conduites sanitaires et pluviales avec inspections télévisées

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit présenter des projets de remplacement d'infrastructures dans le cadre du programme TECQ 2019/2023;

CONSIDÉRANT QU'il y a des tronçons de rues dont les infrastructures doivent être réhabilitées ou reconstruites mais qui n'ont pas fait l'objet d'auscultation pour être intégrés dans le plan d'intervention des réseaux;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter une modification partielle du plan d'intervention sur les infrastructures municipales, afin d'intégrer des tronçons qui pourraient maintenant être jugés prioritaires à la suite d'observations oculaires;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'avoir recours à des équipements spécialisés pour effectuer un nettoyage avec inspection télévisée;

CONSIDÉRANT QU'il est aussi nécessaire de connaître l'état des conduites sanitaires passant en siphon sous la rivière L'Acadie;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux pourraient être jumelés à des travaux d'entretien préventif;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à procéder aux travaux nécessaires pour le nettoyage avec inspection télévisée du réseau sanitaire pour les rues Fortin, Dominique, des conduites en siphon passant sous la rivière L'Acadie et de procéder à du nettoyage d'entretien préventif si requis;

Il est également résolu que toutes l'informations recueillies soient intégrées au plan d'intervention incluant une portion du réseau pluvial des rues St-Henri, Laurin et St-Alexandre;

Il est également résolu que les coûts d'intégrations supplémentaires de ces données au plan d'intervention par la firme Aqua Data, sont aussi autorisés.

Il est résolu que ces travaux peuvent être réalisés en étapes pour un montant approximatif de 15,000\$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE

2020-04-120 Entretien du parc du Groupe- électrogène CAT

Résolution #2020-04-120 : Entretien du parc du Groupe-électrogène CAT

CONSIDÉRANT QU'il est requis d'effectuer la maintenance annuelle sur l'ensemble des groupes électrogènes caterpillar au nombre de 7 unités;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QU'une offre de services a été présentée par *Toromont Cat* pour un prix fixe de trois ans au montant de 4 915\$ plus taxes par année.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de *Toromont Cat* au montant de 4 915.00\$ plus les taxes applicables par année selon les termes du contrat et ce pour une période de 3 ans.

Il est également résolu d'autoriser le Directeur des travaux publics ou son adjoint à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE

Comptes à payer (Municipalité)

Comptes à payer (Municipalité)

2020-04-121 Comptes à payer pour le mois d'avril 2020

Résolution #2020-04-121 : Comptes à payer pour le mois d'avril 2020

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois d'avril 2020 soit:

Municipalité au montant de 136 476.89\$
Bibliothèque au montant de 3 178.71\$
Loisirs au montant de 6 017.87\$
Incendie au montant de 5 766.19\$

Salaires des pompiers pour le mois de mars 2020 au montant de 23 691.54\$

ADOPTÉE

2020-04-122 Comptes payés durant le mois de mars 2020

Résolution #2020-04-122 : Comptes payés durant le mois de mars 2020

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'accepter les comptes payés durant le mois de mars 2020 soit:

Municipalité au montant de 147 859.57\$
Bibliothèque au montant de 1 098.58\$
Loisirs au montant de 8 100.31\$
Incendie au montant de 3 974.48\$

ADOPTÉE

2020-04-123 Commission scolaire des Grandes- Seigneuries : Échange de terrain – Mandat Planitaxe

Résolution #2020-04-123 : Commission scolaire des Grandes-Seigneuries : Échange de terrain – Mandat Planitaxe

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a procédé à l'agrandissement des écoles Louis-Cyr et Daigneau;

CONSIDÉRANT QUE suivant résolution numéro 2017-05-215 adoptée le 4 mai 2017 un échange de terrains entre les parties a été autorisé;

CONSIDÉRANT QU'une promesse d'échange a également été signée en date du 17 juillet 2017;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QU'à ce jour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries est toujours en attente de l'autorisation du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin de procéder officiellement à l'échange;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial d'obtenir une opinion juridique détaillant les effets reliés aux dispositions législatives en vertu de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi sur la taxe de vente du Québec et plus particulièrement, concernant les relations contractuelles en lien avec la vente ou échange d'un terrain entre la Municipalité et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries avant d'effectuer la transaction;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a pris connaissance de l'offre de service de la compagnie Planitaxe, Ethier avocats inc. au montant de 5 000\$ plus les taxes applicables pour la réalisation du mandat ci-dessus mentionné;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire s'engage à défrayer les coûts de ces honoraires à parts égales avec la Municipalité de Napierville;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de la compagnie *Planitaxe, Ethier avocats inc.* au coût de 5 000\$ plus les taxes applicables pour la réalisation du mandat ci-dessus mentionné et d'autoriser la Directrice générale, Madame Julie Archambault, à signer pour et au nom de la Municipalité de Napierville le contrat à intervenir entre les parties;

Il est également résolu que les frais reliés à ce mandat soient partagés à parts égales entre la Municipalité de Napierville et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE

2020-04-124
Adoption du
règlement
d'emprunt #436
: Reconstruction
piscine
extérieure et
bâtiment de
service

Résolution #2020-04-124 : Adoption du règlement d'emprunt #436 : Reconstruction piscine extérieure et bâtiment de service

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Napierville a fait une demande d'aide financière dans cadre du Fonds des petites collectivités du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec pour la reconstruction de la piscine extérieure et de son bâtiment de services situé sur le site municipal du 325, rue Saint-Louis à Napierville;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce Programme de subvention, la Municipalité de Napierville recevra la somme de 1,000,000.00\$ pour les travaux de reconstruction ci-dessus décrits suivant lettre du Ministre déléguée à l'Éducation et du Ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation en date du 23 janvier 2019 présentée à l'annexe « A »;

CONSIDÉRANT QUE la contribution de la Municipalité de Napierville doit faire l'objet d'un règlement d'emprunt;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donnée lors de la séance du conseil tenue le 12 mars 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

Qu'un règlement numéro 436 établissant un emprunt et une dépense de 1 700 000\$ pour la reconstruction de la piscine extérieure et du bâtiment de service par la Municipalité de Napierville soit adopté.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

2020-04-125 Fermeture parc municipaux

Résolution #2020-04-125 : Fermeture parc municipaux

CONSIDÉRANT QUE l'évolution de la situation du COVID-19 et suivant les recommandations ministérielles interdisant tout rassemblement intérieur et extérieur;

CONSIDÉRANT QUE l'interdiction de tout rassemblement intérieur et extérieur, il devient primordial de prioriser la santé et la sécurité des citoyens.

CONSIDÉRANT QUE les espaces de jeux et les parcs sont des lieux où la distanciation sociale devient plus difficile à contrôler et à appliquer;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

Que le Conseil décrète d'interdire l'accès aux parcs et terrains de jeux de la Municipalité.

Que cette mesure soit rétroactive au 27 mars et quel demeurera jusqu'à nouvel ordre.

ADOPTÉE

Varia

Varia

Public: Période de questions

Public: Période de questions

Intervention de : Aucune assistance, séance tenue à huis clos selon les directives ministérielles en lien avec la COVID-19.

Je, soussignée, Directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Julie Archambault, dir. gén. & sec.-trés.

2020-04-126 Levée de l'assemblée

Résolution #2020-04-126 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 16h29.

ADOPTÉE

CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE